

BAROMÈTRE RÉGIONAL 2025

COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALES EN NOUVELLE-AQUITAINE



TU SEMAS UNE INITIATIVE... ET LA SOLIDARITÉ FUT.

Prendre la mesure de la coopération et de la solidarité internationales (CSI) à l'échelle d'une région aussi vaste et diverse que la Nouvelle-Aquitaine est un défi, mais aussi une nécessité. Ce baromètre 2025 s'inscrit pleinement dans cette ambition : **mieux connaître pour mieux agir**, comprendre les dynamiques d'engagement de nos territoires et rendre visible la vitalité d'un écosystème régional tourné vers le monde. Il met en évidence la richesse et la diversité des acteurs néo-aquitains (associations, collectivités, institutions publiques, établissements d'enseignement et de recherche, acteurs économiques) et de leurs actions à travers le monde. Ces acteurs interviennent sur l'ensemble des continents, tissant des partenariats durables, innovants et inclusifs, souvent au plus près des populations.

Les **initiatives citoyennes de coopération internationale (ICCI)** animent et mobilisent des écosystèmes d'acteurs au sein des territoires ici et là bas. Leurs engagements traduisent une conviction commune : celle que la coopération internationale est un levier indéniable pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) définis dans l'Agenda 2030.

Fruit d'un travail minutieux de veille, de collecte, d'analyse de données, ce document s'appuie sur l'expertise d'un réseau de proximité. Il ne s'agit pas seulement d'observer, mais bien **d'accompagner le changement, de transformer la donnée en connaissance, et la connaissance en action.**

Nous souhaitons saluer et remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires institutionnels et financiers qui ont soutenu cette démarche et qui participent au renforcement de nos missions d'observation, d'animation, d'appui et d'intermédiation pour que la Nouvelle-Aquitaine continue d'être une région ouverte sur le monde, solidaire et responsable.

Dans un contexte de **renouvellement des pratiques et de crises multiples (géopolitiques, sociales, climatiques ou budgétaires)**, l'action internationale des territoires fait plus que jamais sens. Elle incarne une ouverture, une responsabilité partagée et une capacité à inventer des solidarités concrètes, locales et globales à la fois. Ce baromètre rappelle que la coopération internationale n'est pas un luxe ni une parenthèse, mais une contribution essentielle à la transition, à la cohésion sociale et au vivre-ensemble. Il nous invite à poursuivre notre action collective, à favoriser les synergies entre acteurs, à mobiliser les ressources pour renforcer le soutien des acteurs de la CSI.

La coopération et la solidarité internationales en Nouvelle-Aquitaine, c'est **Structurer, s'Engager, Mobiliser, Agir, Soutenir (SEMAS). Tu SEMAS une initiative... et la solidarité fut.**

Anick LAPART
Présidente de SO Coopération

STRUCTURER

SO COOPÉRATION, UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

SO Coopération, réseau des acteurs engagés pour la coopération internationale

SO Coopération est la plateforme régionale de Nouvelle-Aquitaine dédiée à la Coopération et à la Solidarité Internationales (CSI). Véritable interface entre les institutions et les acteurs régionaux, le réseau regroupe des associations, des collectivités territoriales, des établissements de formation et de recherche et des entreprises. Elle a pour mission d'accompagner les acteurs néo-aquitains à développer et à optimiser leurs projets de coopération internationale. SO Coopération propose aussi des espaces de partage d'expériences et de pratiques afin de faciliter les synergies et de valoriser les initiatives de coopération internationale.

Nos missions consistent à :

- observer** : identifier, recenser et valoriser les dynamiques et initiatives de CSI issues du territoire néo-aquitain
- animer** : rassembler autour de temps d'échanges (rencontre pays, ateliers, groupes de travail, webinaire, etc.), promouvoir les partages d'expériences et de pratiques
- accompagner** : former et appuyer les acteurs dans leurs projets (de l'idée à la concrétisation)
- coordonner** : faciliter les mutualisations et l'accès aux dispositifs de soutien à la CSI pour les porteurs de projets néo-aquitains.

L'accompagnement de l'engagement citoyen

Les associations sont les chevilles ouvrières de la CSI et le milieu associatif est traversé depuis quelques années par des mutations socio-économiques notamment l'injonction d'efficacité et de professionnalisation de la coopération, le renforcement de la redevabilité, l'évolution des pratiques et normes, la pérennisation de l'engagement des bénévoles, le renouvellement générationnel, la raréfaction des financements.

Le renouvellement des approches, des modèles économiques et opérationnels des structures nécessite un soutien adapté qui se fait principalement par la **structuration du milieu associatif (SMA)**. Le panel d'activités qui concourent à la SMA est large et consiste à l'accompagnement, à la formation, à la mise en réseau, à l'animation de temps d'échanges d'expériences, à la valorisation des expertises des acteurs, à la mobilisation citoyenne, etc..

L'accompagnement peut se décliner par la mise à disposition d'informations générales et de données, par l'appui à la conception, la rédaction, la mise en œuvre du projet, au suivi / évaluation, la mobilisation de partenaires et la recherche de financement. **La SMA a non seulement un effet levier sur la qualité des projets et leur impact, mais aussi sur le renforcement organisationnel et sur la mobilisation des financements.**

En Nouvelle-Aquitaine, environ **1 acteur sur 10** déclare être accompagné dans ses projets de CSI. SO Coopération et ses réseaux partenaires soutiennent les initiatives citoyennes de coopération internationale à travers des dispositifs comme l'incubateur ODD-yssée ou un accompagnement personnalisé au fil de l'eau.

Un Observatoire Régional au service des acteurs de CSI

SO Coopération a mis en place un Observatoire régional qui permet l'identification des acteurs, leur information et la production de connaissances. Il nourrit les réflexions et les activités du réseau régional en produisant des analyses fines sur les dynamiques des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales. L'Observatoire régional s'appuie sur le triptyque Collecte-Production-Valorisation pour alimenter les dynamiques territoriales et politiques locales de coopération et de solidarité internationales.



Le baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre de sa mission d'observatoire régional, SO Coopération publie un baromètre de la coopération et de la solidarité internationale en Nouvelle-Aquitaine pour mettre en exergue la diversité, les dynamiques d'intervention, l'ancre territorial et international des acteurs néo-aquitains engagés dans la coopération internationale, tout en valorisant leur contribution à l'Agenda 2030.

Le présent document ne prétend pas à l'exhaustivité mais permet de rendre compte de l'état des connaissances relatives aux acteurs du territoire. Ce baromètre synthétise les données recueillies auprès de **1300** structures basées en région Nouvelle-Aquitaine.

Parmi ces acteurs, on compte aussi bien les spécialistes de la coopération internationale que ceux qui appartiennent à d'autres secteurs d'activités mais qui mènent ponctuellement un projet de solidarité internationale. Les données sont collectées à travers un annuaire régional qui est un espace dédié au référencement sur le site internet de SO Coopération, mais aussi grâce à un travail continu d'identification et de recensement effectué par le réseau.

Ces informations ont été consolidées et complétées par une enquête menée en mai 2025 auprès de **45** structures. Les analyses se basent aussi sur divers rapports et études menés par SO Coopération ou des partenaires.



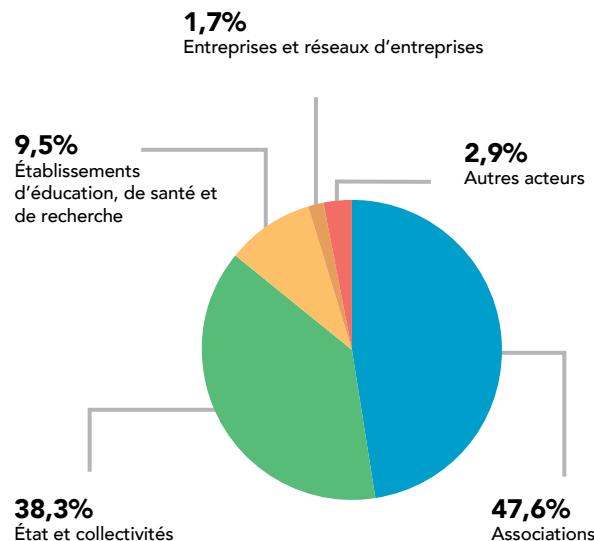
S'ENGAGER

UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS NÉO-AQUITAINS ENGAGÉS DANS LA CSI

La coopération et la solidarité internationales (CSI) en Nouvelle-Aquitaine reposent sur une diversité d'acteurs très engagés, à la fois sur le territoire régional et à l'international.

Cet écosystème est à forte densité associative et compte des collectivités locales structurantes qui mènent à la fois des projets de coopération décentralisée et soutiennent le secteur associatif.

Types d'acteurs



Une prédominance des associations

619

associations sont répertoriées, parmi celles-ci **55,3%** sont des **associations locales** indépendantes, non affiliées à une autre organisation et qui ont leur siège social basé en Nouvelle-Aquitaine.

L'étude sur les modèles socio-économiques des associations de solidarité internationale (AMSASI - SO Coopération, 2021) a permis de montrer que la majorité des associations sont non employeuses et s'appuient sur un socle de bénévoles réguliers participant directement à la gestion, à la gouvernance et au pilotage des projets.

Les **comités de jumelage** représentent 15% des associations et les pays les plus représentés dans leurs partenariats avec des collectivités territoriales étrangères sont l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie. Les **Organisations de Solidarité Internationales issues des Migrations (OSIM)** qui se caractérisent par un fort engagement dans les pays d'origine des diasporas, représentent près de 10% des associations recensées par le réseau.

Les **structures jeunesse**, parmi lesquelles les centres régionaux et bureaux information jeunesse et diverses associations, représentent quant à elles **1,9%** des associations référencées.

Les **associations étudiantes** comptent pour **2,6%** des associations identifiées. Enfin, les **réseaux et collectifs associatifs** qui accompagnent, renforcent, mettent en lien et assurent l'animation du milieu associatif, représentent **1,1%** de l'ensemble des associations répertoriées.



Des collectivités territoriales actrices, fédératrices et bailleurs de la CSI

484.

collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont des projets de coopération décentralisée ou de jumelage avec d'autres collectivités étrangères.

Cette action extérieure de collectivités territoriales (AECT) est plus large que les coopérations formalisées avec des autorités locales étrangères puisqu'elle concerne aussi les actions propres des collectivités sur leur territoire et le soutien qu'elles apportent aux acteurs de la CSI en France comme à l'international.

Au-delà de la solidarité internationale, l'AECT encourage la mobilité internationale des jeunes, permet d'accroître l'attractivité du territoire ainsi que son rayonnement, contribue à renforcer la cohésion sociale et participe à l'ouverture au monde des citoyens. **L'étude ACTER (Action extérieure des collectivités territoriales: Etats des lieux régionaux)** menée par les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) en 2024 a montré que les projets d'action extérieure servent l'intérêt local, permettent de renforcer les compétences territoriales mutuelles grâce au dialogue entre pairs.

L'Etat et les collectivités territoriales fournissent un appui financier (appels à projets et subventions), renforcent les capacités des acteurs (accompagnement et formations) et mettent à disposition des locaux et des matériels. **14 services déconcentrés de l'Etat et organismes publics** en Nouvelle-Aquitaine sont enregistrés en raison de leur soutien aux acteurs de la CSI.

Des acteurs de l'éducation et de la formation mobilisés sur les enjeux mondiaux

123

établissements d'éducation, de santé et de recherche ont des projets à l'international ou des actions liées à la CSI. On compte 80 lycées et collèges, dont une partie située en zone REP (réseau d'éducation prioritaire), qui accueillent des médiations d'associations de solidarité internationale mais aussi d'éducation à l'environnement.

Ce sont des acteurs moteurs dans la territorialisation des ODD, mais encore peu actifs dans les partenariats internationaux. La base de données de SO Coopération compte également **24** établissements supérieurs, instituts et laboratoires de recherche engagés dans des coopérations scientifiques et techniques.

Un soutien essentiel des fondations

36

fondations enregistrées dans notre base de données soutiennent des initiatives de CSI. Au cours de l'année 2024, nous avons entrepris la réalisation d'un **Panorama régional des fondations et fonds de dotation**, ce qui nous a permis de mieux identifier leurs actions en Nouvelle-Aquitaine. Nous comptons également des **espaces culturels, parcs naturels et représentations consulaires**.

Les entreprises, des mécénats et expertises au service de la CSI

22

entreprises sont référencées : ce sont principalement (**59%**) des **entreprises, réseaux d'entreprises et chambres consulaires**. Bon nombre de ces acteurs appartiennent à l'économie sociale solidaire (ESS). **41%** des entreprises sont des **cabinets de consultants et bureau d'études** qui, grâce à l'ingénierie de projets, contribuent à la structuration du secteur de la CSI.

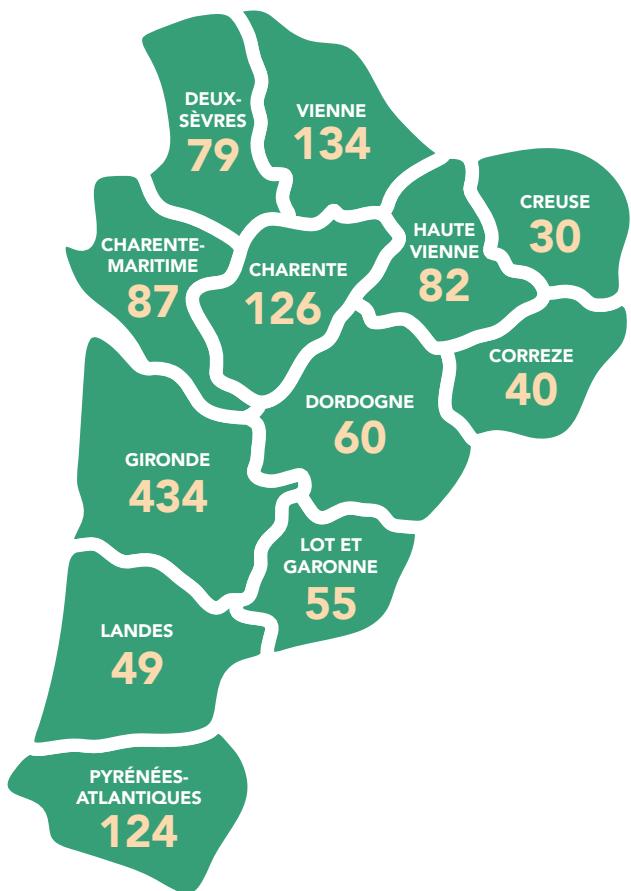


MOBILISER

UN DOUBLE ANCRAGE TERRITORIAL

Une animation territoriale incarnée par les initiatives citoyennes de coopération internationale (ICCI)

Les acteurs néo-aquitains de la CSI opèrent principalement en France (38%) qui est la première zone d'intervention. Parmi ces acteurs, 68% interviennent exclusivement sur le territoire national. Cela illustre l'ancrage local des acteurs : ils participent à l'internationalisation du territoire à travers notamment **des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI)** et des activités culturelles.



De manière générale, les activités d'éducation citoyenne renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté mondiale en mettant en avant des valeurs universelles telles que la solidarité et la justice sociale. C'est une démarche éducative qui informe les citoyens de la complexité des enjeux actuels et les incite à agir pour un monde plus juste, pacifique et durable. Les activités portent à la fois sur la sensibilisation, des médiations, l'organisation d'ateliers, d'évènements, des actions de plaidoyer, etc.

La plupart des acteurs de la coopération et de la solidarité internationales sont concentrés dans les grandes aires urbaines et leurs périphéries. Dans les zones rurales à faible densité de population, quelques ICCI émergent. Elles participent à la vitalité et à la cohésion sociale dans ces territoires grâce à l'organisation d'évènements, aux activités de sensibilisation sur la citoyenneté mondiale et les enjeux globaux.

Des partenariats historiques principalement en Europe et en Afrique

Les premiers partenaires internationaux des acteurs néo-aquitains sont l'Espagne (218 **coopérations**), l'Allemagne (213), et l'Italie (107). Au-delà de la proximité géographique évidente, cela s'explique par un grand nombre d'accords de jumelages signés entre des collectivités territoriales néo-aquitaines et leurs homologues des pays voisins, symboles de rapprochement et de paix.

962

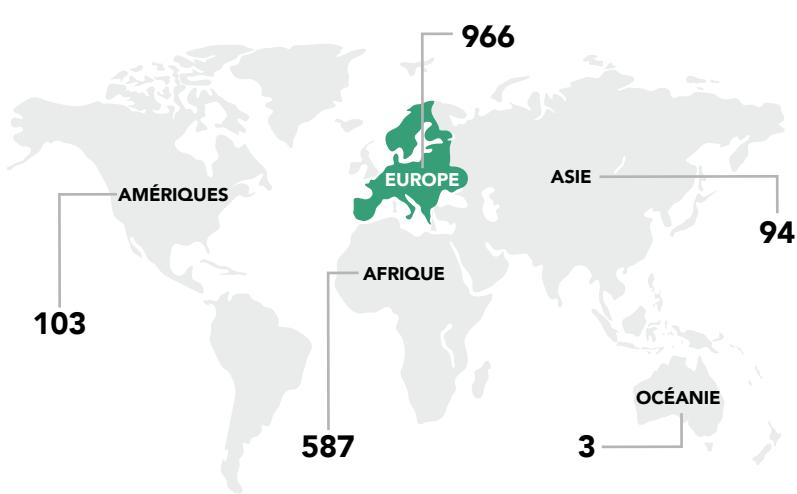
structures ont au moins un projet à l'international avec en moyenne **3** pays d'interventions par structure. De manière générale, **73%** des partenariats internationaux des acteurs néo-aquitains sont formalisés par une convention. Loin d'être des interventions isolées, ces projets sont co-construits et nourris par des collaborations structurées.

Classement des 10 premiers pays d'intervention

	Pays	Nombre de structures
1	Espagne	218
2	Allemagne	213
3	Burkina Faso	108
4	Italie	107
5	Sénégal	91

	Pays	Nombre de structures
6	Togo	82
7	Maroc	62
8	Madagascar	53
9	Cameroun	50
10	Bénin	51

Carte du monde avec le nombre de coopération



	Structures
Afrique australe	61
Afrique centrale	94
Afrique de l'Est	30
Afrique de l'Ouest	307
Afrique du Nord	95
Afrique central et du Sud	40
Amérique du Nord	37
Asie centrale et Nord-Est	14
Asie du Sud et Sud-Est	53
Caraïbes	26
Europe	966
Moyen et Proche-Orient	27
Océanie	3

75% des actions en dehors de l'Europe se déroulent en Afrique et **52%** de ces projets sur le continent africain s'effectuent en Afrique de l'ouest. Les acteurs néo-aquitains restent donc très présents en **Afrique francophone**, du fait de la longue histoire commune de ces territoires et puisqu'ils s'inscrivent dans la logique d'intervention de l'aide au développement de la France. Leurs projets sont en accord avec les axes et pays prioritaires définis par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID).

Malgré les tensions diplomatiques entre la France et certains États sahéliens ces dernières années, accompagnées par une hausse des discours anti-France en Afrique, les structures régionales continuent d'entretenir des liens forts avec leurs partenaires de longue date. À travers leurs actions, elles maintiennent le contact et des relations de confiance au niveau local, exerçant ainsi une forme de diplomatie des territoires qui transcende les tensions géopolitiques. Aujourd'hui, ces partenariats historiques perdurent, tandis que de nouveaux continuent d'émerger en Amérique latine (**66 structures**) et en Asie du sud-est (**53 structures**).

Les initiatives citoyennes de coopération internationale (ICCI) sont donc ancrées dans plusieurs espaces à la fois. Elles mobilisent, animent et dynamisent le territoire en sensibilisant aux enjeux mondiaux et aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

DES INITIATIVES CITOYENNES CO-CONSTRUITES AUTOUR D'ENJEUX COMMUNS AUX TERRITOIRES

Une diversité de thématiques

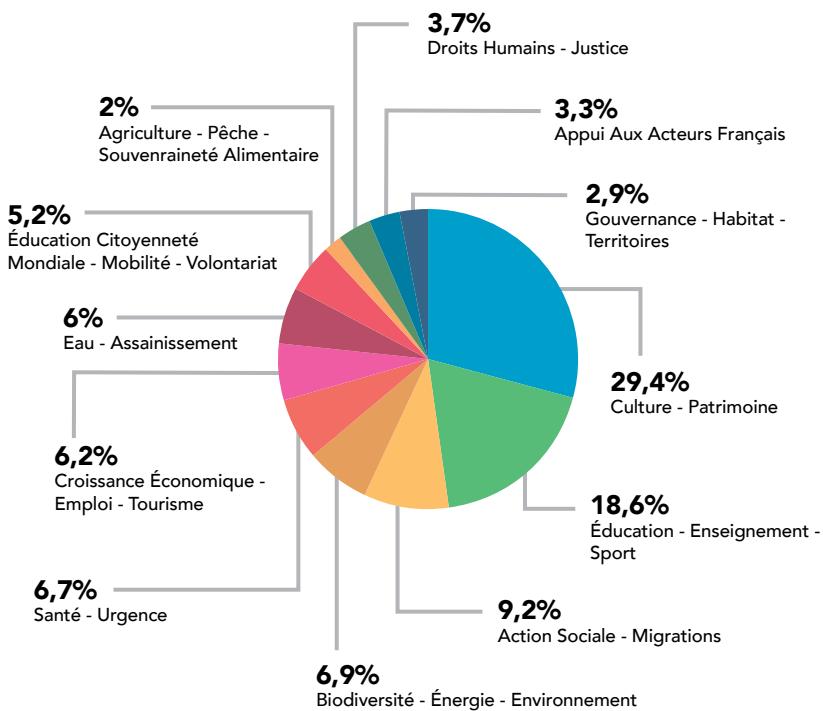
Le tiers des actions (33%) menées par les acteurs néo-aquitains portent sur la **couverture des besoins essentiels (éducation, santé, alimentation)**. En considérant les projets à but social et économique, près de 50% des actions concourent directement à la **réduction de la pauvreté** et rentrent dans le cadre de l'aide au développement. Les actions culturelles sont transversales et mentionnées dans près de 30% des cas.

Près de 62% des actions liées aux droits humains portent sur l'**égalité entre les femmes et les hommes**. Ce chiffre mériterait sans doute d'être affiné en vérifiant quelle part de ces actions incluent réellement une analyse transversale des inégalités et la promotion de l'autonomisation et du pouvoir d'agir des femmes.

Les collectivités territoriales ont la possibilité de mobiliser des dispositifs d'aide au développement des services essentiels : le **1% Eau et Assainissement**, le **1% Énergie**, le **1% Déchets**, **1% Mobilité**. Ces dispositifs contribuent ainsi à un accès universel aux services de base.

La **Loi Oudin-Santini** votée en 2005 confère aux collectivités territoriales et aux agences de l'eau la possibilité de mobiliser des fonds pour les projets dans le secteur de l'eau et l'assainissement et d'affecter jusqu'à 1% de leurs ressources issues de ces services à des actions de coopération et de solidarité internationales. **131** structures référencées, principalement des associations (**87**) portent des actions visant à renforcer l'accès à l'eau et l'assainissement.

Domaines d'intervention



Des actions à fort impact sur le développement durable

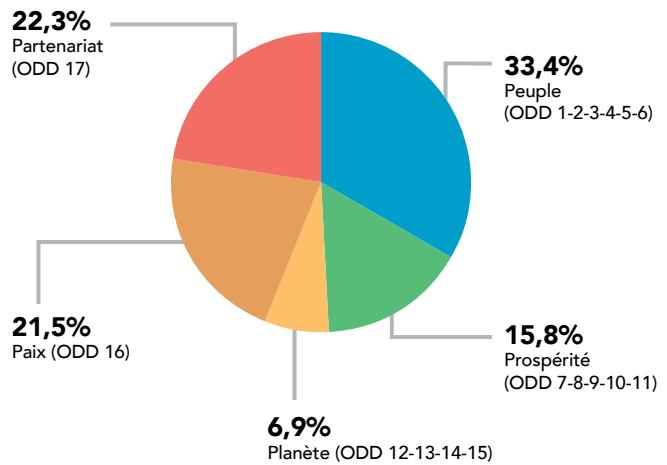
À travers leurs projets de CSI, les acteurs néo-aquitains répondent aux enjeux actuels (réchauffement climatique, genre, santé, résilience face aux crises, construction de la paix). Les ODD constituent une grille de lecture des projets de coopération, une boussole commune favorisant l'articulation des enjeux locaux et globaux.



La culture étant considérée comme transversale dans l'agenda 2030, elle ne constitue pas un ODD spécifique ; nous avons donc référencé les actions culturelles et en faveur du patrimoine dans l'ODD 16 - Paix justice et institutions efficaces.

La répartition des actions selon les grandes catégories d'Objectifs de Développement Durable met en évidence une forte orientation des actions vers les thématiques sociales et humaines. Les ODD regroupés sous la catégorie « **Peuple** » (ODD 1 à 6) concentrent près d'un tiers des actions (33,4%). Ces initiatives visent principalement à réduire la pauvreté, améliorer l'accès à la santé, à l'éducation, à l'eau et à promouvoir l'égalité entre les sexes, traduisant une priorité donnée aux besoins et droits fondamentaux. Les actions en lien avec l'ODD 17 « **Partenariats** » (22,3%) et l'ODD 16 « **Paix et institutions efficaces** » (21,5%) occupent également une place importante.

Les objectifs de développement durable (ODD)



Elles reflètent la volonté des acteurs néo-aquitains de renforcer les gouvernances locales et les capacités institutionnelles de leurs partenaires. Les projets relevant de la catégorie « **Prosérité** » (ODD 7 à 10) représentent 15,8% du total et concernent des initiatives en faveur du développement économique, de l'emploi, des infrastructures durables et de l'innovation. Enfin, 6,9% des actions sont directement liées à la thématique « **Planète** » (ODD 12 à 15), soulignant la pertinence de promouvoir une meilleure intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans les actions de coopération. De plus en plus d'acteurs du territoire s'engagent dans la transition écologique qui devient un enjeu majeur pour le développement durable.

SOUTENIR

LE SOUTIEN AUX ACTEURS DE LA CSI EN NOUVELLE-AQUITAINE

Un financement territorial essentiel

Afin de mener leurs projets de CSI, les acteurs néo-aquitains peuvent compter sur le soutien des bailleurs nationaux (ministères, agence française de développement) et autres structures situées hors de la Nouvelle-Aquitaine. Un soutien conséquent émane en parallèle des collectivités territoriales, des fondations et entreprises du territoire néo-aquitain. **36 dispositifs territoriaux de financement (appels à projets ou subventions à la demande)** ont été recensés lors de notre enquête. **Le montant global de ce soutien avoisine 5,5 millions d'euros.** Ces financements territoriaux sont plébiscités par les acteurs car ils répondent à leurs besoins en termes d'accompagnement, d'accessibilité, de proximité. Ils ont également un effet levier car ils leur permettent de mobiliser d'autres financements nationaux en répondant aux exigences de cofinancement de certains bailleurs.

Un contexte financier difficile

Les annonces de baisse des financements publics de la solidarité internationale se succèdent. En effet la loi de finances 2025 confirme une réduction de **39%** des crédits budgétaires de la mission « Aide publique au développement », soit une coupe historique de près de **2,3 milliards d'euros** entre 2024 et 2025. Ces mesures macroéconomiques ont des répercussions micro-économiques et, logiquement, **74%** des structures néo-aquitaines interrogées ont constaté une baisse de leurs financements durant la période 2023-2025. Parmi ces structures, **40%** ont subi entre **10 et 25%** de baisse de leurs financements et tandis que **30%** notent une baisse de plus de la **moitié** de leurs financements. Face aux pressions budgétaires, les porteurs d'initiatives sont contraints de s'adapter. Quelques actions répertoriées dans le tableau suivant ont été initiées ou renforcées pour développer leur résilience.

Stratégies d'adaptation face à la baisse de financement	Pourcentage d'acteurs ayant mené cette action
Diversifier les financements sans succès pour le moment	61%
Compenser en partie avec des fonds propres	60%
Mener des projets de moindre envergure	50%
Diversifier les financements auprès de fondations ou fonds de dotations	23%
Mener d'autres projets en choisissant d'abord ce qui pourrait être financé (changement de thématique et/ou de pays d'intervention, etc.)	19%
Diversifier par les financements auprès de partenaires locaux (sur la zone où se déroule le projet)	8%
Diversifier les financements auprès des ministères, agences publiques ou services déconcentrés de l'Etat	8%
Diversifier les financements auprès de collectivités territoriales	4%
Renoncer à une ou des embauches ou procéder à un ou des licenciements	4%

Confrontés à la baisse et à l'incertitude des financements, l'enquête a révélé une **forte résilience**, mais aussi une **fragilité structurelle** du modèle économique des organisations.

1. Une logique de survie à court terme

Les stratégies les plus fréquemment mobilisées reposent sur des ajustements internes immédiats : **60%** des acteurs déclarent avoir compensé en partie avec **leurs fonds propres**, signe d'un engagement fort mais aussi d'une pression accrue sur leur trésorerie. La moitié des acteurs interrogés affirment avoir **réduit la taille ou l'ambition de leurs projets**, privilégiant des actions plus modestes pour maintenir une continuité d'activité. Ces pratiques traduisent une capacité d'adaptation rapide, mais peu soutenable à long terme, notamment pour les structures les plus fragiles financièrement. Les acteurs privilégient des solutions internes immédiates (fonds propres, réduction d'échelle) plutôt que des stratégies de long terme.

3. Une réorientation contrainte des projets

Près d'un acteur sur cinq (**19%**) a choisi d'adapter ses thématiques ou zones d'intervention en fonction des opportunités de financement disponibles. Ce phénomène témoigne d'une forme de dépendance à la logique des appels à projets, au détriment parfois de la cohérence stratégique des interventions.

2. Une diversification des financements encore limitée et peu concluante

Malgré les efforts de diversification, **61%** des répondants indiquent avoir cherché de nouveaux financements sans succès à ce jour. Seuls **23%** ont tenté de se tourner vers des fondations ou fonds de dotation, et **8%** vers des partenaires locaux sur les zones d'intervention. La recherche de financements publics alternatifs (collectivités, ministères, agences) demeure marginale : **4 à 8%** seulement des acteurs y ont recours. Ces chiffres traduisent une concurrence accrue pour l'accès aux financements, une forte dépendance aux financements publics et un manque de leviers de diversification structurés.

4. Une fragilisation des équipes

Enfin, **4%** des acteurs déclarent avoir renoncé à des embauches ou procédé à des licenciements, illustrant les premiers effets concrets de la contraction budgétaire sur l'emploi dans le secteur. La fragilisation structurelle du secteur appelle un accompagnement renforcé à la recherche de financements diversifiés et à la mutualisation des ressources.

Dans le contexte actuel, **89%** des acteurs interrogés évoquent un réel besoin d'accompagnement pour consolider leurs modèles économiques. L'approche territoriale trouve tout son sens dans la réponse à cette attente, puisque les structures d'appui sont proches des acteurs.

Les acteurs néo-aquitains sont porteurs d'une expertise et d'un engagement précieux pour le rayonnement de la France et des valeurs universelles. Ce baromètre montre la richesse de l'écosystème de la CSI et met en exergue l'importance de promouvoir des coopérations renouvelées autour d'acteurs de solutions durables, de partenariats équilibrés et pérennes.

Pour qu'ils puissent contribuer pleinement aux objectifs de développement durable, il est plus que nécessaire d'accroître la visibilité des initiatives citoyennes de coopération internationale (ICCI), leur structuration et leur soutien financier. Il s'agit d'accompagner les mutations actuelles, de renouveler l'adhésion citoyenne, de renforcer le droit d'initiative des citoyens.

VALORISER

So Coopération met à votre disposition un espace sur son site (www.socooperation.org) pour améliorer la visibilité de vos structures et projets.

ANNUAIRE RÉGIONAL

Référez vos structures dans l'annuaire régional



PANORAMA DES PROJETS

Renforcez la visibilité de vos projets

Accédez à votre espace, vous pouvez ainsi enregistrer vos projets et partager vos expériences à travers notre Observatoire régional. Vous apparaîtrez ainsi dans le panorama des projets de coopération internationale menés par les acteurs néo-aquitains.



BAROMÈTRE RÉGIONAL 2025

La réalisation de ce baromètre s'inscrit dans le cadre du programme **RÉCITAL ODD** : Renforcer l'éducation à une citoyenneté internationale dans nos territoires par une approche locale (2025-2027), soutenu par la Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (CIRRMA) et l'Agence Française de Développement (AFD).

Contacts:

Rokhaya DIAGNE
Coordinatrice de l'Observatoire Régional
r.diagne@socooperation.org

Bordeaux

Estuaire Coworking
4 rue Poquelin Molière
33 000 Bordeaux

 SO COOPERATION
Nouvelle-Aquitaine

 CIRRMA

 AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

 MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Poitiers

Bâtiment B3, Pôle des Éco-Industries
3 rue Raoul Follereau
86 000 Poitiers
05 49 55 50 46